

DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE POUR L'ORGANISATION DE COMPETITION DE
DRESSAGE AMATEUR ELITE / PRO

Nom et Prénom		Destinataire : Comité Régional d'Equitation Hauts de France Maison Régionale du Sport 367 Rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Nom de l'organisateur		
N° adhérent		
Adresse, téléphone et mail		

Montant de l'aide	1000 euros
<ul style="list-style-type: none">• Cette aide forfaitaire est attribuable 1 fois par saison et par organisateur dans le cadre de l'organisation d'une compétition de dressage dont le programme comporte des épreuves Amateur élite préliminaire et Grand Prix (hors épreuves préparatoires) ainsi que des épreuves de niveau Pro.• Elle est non cumulable avec l'aide attribuée au circuit régional sur le même concours.• Un minimum de 1 juge de niveau National élite et 2 juges de niveau Candidat National élite devra être prévu au programme et leur présence est obligatoire lors du concours pour valider le versement de l'aide.• Remise des prix à la charge de l'organisateur. Dotations obligatoires.• Cette aide sera versée par virement (joindre votre RIB)	

Cette demande doit être adressée au CRE par courrier ou par mail avant la date de clôture aux engagements de la compétition, faute de quoi, l'organisateur renonce à cette aide.

Date et signature :

Cadre réservé au CRE pour imputation :

Réglé le : _____ par virement bancaire.